



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Sous-Préfecture de Meaux
Bureau de la Réglementation et
de la Coordination Territoriale**

**Arrêté n° 2020/42 portant nomination des membres des commissions de contrôle
chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département
de Seine-et-Marne relevant de l'arrondissement de MEAUX**

Le sous-préfet de Meaux

VU le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

VU les propositions des maires des communes concernées ;

VU les désignations des représentants par le président du tribunal judiciaire de Meaux ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

ARRETE

Article 1^{er} : Dans les communes de l'arrondissement de MEAUX, sont désignés pour trois ans membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans le tableau annexé ci-après.

Article 2 : L'arrêté n° 02/2019 du 10 janvier 2019 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département de Seine-et-Marne relevant de l'arrondissement de Meaux, modifié par l'arrêté n° 14/2019 du 19 avril 2019, l'arrêté n° 15/2019 du 9 mai 2019, l'arrêté n° 39/2019 du 26 décembre 2019 et l'arrêté n° 2/2020 du 31 janvier 2020, est abrogé.

Article 3 : Le sous-préfet de Meaux et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Seine-et-Marne.

Meaux, le 30 octobre 2020

Pour le préfet
et par délégation,
Le sous-préfet de Meaux

Nicolas HONORÉ

Commune	Canton	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller(s) municipal(ux) appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
CRECY-LA-CHAPELLE	Serris	STEINER Christine GUENEZAN Lucien ETIENNE Eric	REGNIER Arnaud	DA COSTA Victor
CREGY-LES-MEAUX	Claye-Souilly	AMARA Fatim HAMELAT Boudjema ROSA Corinne Suppléants : PIPET Chantal CARLET Patricia AUTEF Virginie	RICHELET Yann VAMBRE Christophe Suppléants : MAGNE Cyril ANIB Ilham	-
CROUY-SUR-OURCQ	Ferté-sous-Jouarre (La)	METZGER Pascal OFFROY Jean-Claude GUERIN Vanessa Suppléants : AUREAU Frédéric GUILLAUME Nathalie GIBERT Marie-Hélène	MANSON Didier HERGOT Emmanuel Suppléant : LEPAGE Elisabeth	-
DAMMARTIN-EN-GOELE	Mitry-Mory	DELAForge Silvana CHARVET Fabrice MARTINEZ Corinne Suppléants : DESNOUES Nathalie ESPOSITO José	CAUCHOIS Patricia Suppléant : KHELLAFI Fabrice	BENNET Pierre Suppléant : MESSIAEN Sylvain
FERTE-SOUS-JOUARRE (LA)	Ferté-sous-Jouarre (La)	THURIN Sylvie VAN LANDEGHEM Gérard GABORIAU Jacqueline	AMRI Inès THEBAULT Pierre-Rick	-
GUERARD	Fontenay-Trésigny	FONTAINE Pierre GILLIOTTE Laurence PIEDELoup Thierry	JOUAN Sébastien SIBOUR Jean-Sébastien	-
JOUARRE	Ferté-sous-Jouarre (La)	DELESTRET Henri BLOT Nathalie DESERT Laurent Suppléants : LAROUB Rahima GAUTHEROT Claire BORDEYNE Julien	BERRADOUAN Kamel LECLERCQ Isabelle Suppléants : RIMBERT Philippe FARGET Amandine	-
JUILLY	Mitry-Mory	MUNCH Françoise DESSOMMES Michel VILLALBA Fabienne	ANGIBAUD François VALLON Myriam	-
LIZY-SUR-OURCQ	Ferté-sous-Jouarre (La)	DELARGILLIERE Fabrice WAGNER Laurence MENDES Auziria Suppléants : CHATELET Monia TURLURE Nathalie LAVALLEE Nicolas	GEN'ILS Mélanie TOUPRY Jacques	